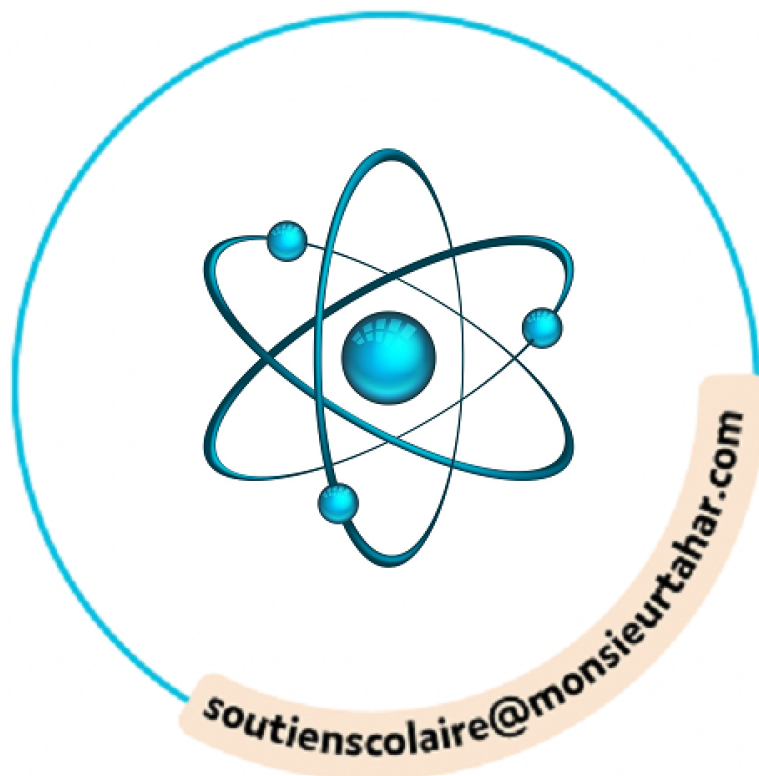


HISTOIRE



CHAPITRE 8

> Exercices **Passé/Présent**

La Francophonie : conserver des liens culturels avec les anciennes colonies

Problématique : Quelles sont les origines de l'organisation de la Francophonie ?

Parmi les vestiges de la colonisation, la francophonie est l'un des plus durables. Trois cents millions de personnes parleraient le français dans le monde, dont un tiers en Afrique. Cette étude permet rapidement d'étudier cet héritage. Cela peut s'envisager comme une conclusion du chapitre.

Le **document 1** est une carte présentant les espaces francophones par le biais des États et gouvernements membres de l'Organisation de la francophonie (qui est à la



base de cette carte). Il permet une visualisation rapide des territoires considérant le français comme une langue majeure (d'administration, d'usage ou officielle). Pour l'essentiel, il s'agit d'anciens territoires colonisés par la France, soit lors de la première colonisation (XVII^e-XVIII^e siècles), soit lors de la seconde (au XIX^e siècle). Certains États rejoignent la francophonie pour des raisons culturelles et/ou pour la présence importante d'une minorité francophone dans leur population (comme l'Égypte).

Le **document 2** est une lettre ouverte de Michaëlle Jean, ancienne secrétaire générale de la Francophonie (du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} janvier 2019) et publiée dans le quotidien *Le Figaro* le 19 mars 2018. Elle entend dans cette tribune défendre la francophonie souvent critiquée comme étant un héritage colonial et d'ailleurs, le texte porte le titre suivant : « Il faut en finir avec cette Francophonie, avatar du colonialisme ». Politiquement, la date de publication n'est pas anodine car à quelques heures des annonces d'un grand plan d'Emmanuel Macron en faveur de la langue française. Elle rappelle un fait historique, la création de la francophonie par des personnalités toutes liées à l'indépendance de leur pays respectif.

■ Réponses aux questions

Question 1 : En plus de l'Europe et du Canada, les principales régions francophones sont l'Afrique du Nord et de l'Ouest, Madagascar, le Vietnam.

Question 2 : Ces régions correspondent aux anciennes colonies de l'empire français. Certaines, devenues des pays indépendants, refusent cependant de participer à cette organisation (comme l'Algérie).

Question 3 : Selon Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie (2015-2019), l'initiative de créer une organisation de la francophonie est venue de *leaders* indépendantistes d'Afrique et d'Asie, afin que le français reste une langue de coopération et d'union des peuples.

➤ Exercices Réaliser une carte mentale

L'empire colonial français de la III^e République :

- En expansion :
 - Limitée jusqu'en 1860 (conquête précoce de l'Algérie cependant).
 - « Course aux clochers » en Afrique à partir de 1880.
 - Progression en Asie à partir des protectorats.
- Une société profondément inégalitaire :
 - Des colons partout minoritaires mais dominants politiquement et économiquement.
 - Une « mission civilisatrice » partielle et déstabilisante pour les sociétés indigènes (acculturation).
 - Code de l'indigénat, confiscation des terres et travail forcé.
- Des débats en France et des tensions diplomatiques :
 - Débat Ferry/Clemenceau sur l'utilité de la colonisation et les valeurs républicaines.
 - Un « parti colonial » pour encourager l'expansion de l'empire.
 - Une opinion publique indifférente qu'on essaye d'intéresser à l'empire par les expositions coloniales.

➤ Exercices Bac contrôle continu

1. Analyse de document

Cette analyse de document iconographique s'appuie sur la mise en perspective d'un événement étudié en point de passage et d'ouverture, Fachoda en 1898 envisagé comme le choc des impérialismes.

Le **document** est un ensemble d'images d'Épinal de la maison Pellerin publiées à l'occasion de ce qu'il est convenu d'appeler la crise de Fachoda en 1898. Le 18 septembre 1898, les expéditions française de Marchand et britannique de Kitchener se font face à Fachoda. La France s'incline, les Britanniques s'imposant sur l'ensemble du bassin du Nil. Ce document s'inscrit dans le contexte plus large du mouvement de colonisation européen en Afrique, après la conférence de Berlin de 1885 qui a fixé les règles de prise de possession du continent par les puissances européennes. Mais ceci n'empêche pas les tensions, comme le prouve l'incident de Fachoda. Les quatre vignettes proposées font partie d'un ensemble plus large sur la vie du colonel Marchand intitulé *Il est l'espoir de la France. Vive Marchand*.

Le sujet : Fachoda, le choc des impérialismes.

La consigne : Après avoir rappelé ce qu'est la mission Marchand, montrez en quoi la crise de Fachoda est caractéristique du choc des impérialismes coloniaux.

La consigne reprend l'intitulé du point de passage et d'ouverture. Il faut signaler qu'il est nécessaire aussi de porter un regard critique sur ce document, qui est en réalité un document de propagande.

■ Aide pour construire l'analyse

Une aide pour construire l'analyse peut permettre à l'élève de rédiger sa réponse

1. En 1896, le capitaine Marchand reçoit la mission de mener une expédition dont le but est d'occuper Fachoda au Soudan. Il s'agit d'établir un protectorat français au Soudan. Cette expédition a lieu dans le contexte d'expansion coloniale des grandes puissances européennes. Après la conférence de Berlin en 1885, c'est le principe de la présence effective qui permet de faire reconnaître une annexion.

2. Ces vignettes présentent la crise de Fachoda comme un choc des impérialismes européens. Marchand s'installe à Fachoda après une expédition qui montre la supériorité des Français sur les Anglais, et que ces derniers avaient déclarée « impossible ». La présence française se double d'une appropriation territoriale : Marchand hisse le drapeau français, installe un campement et « y cultive des fruits et des légumes », activités réalisées par des indigènes surveillés par les Français. Selon les images, lorsqu'il voit arriver les Anglais de Kitchener trois mois plus tard, Marchand est prêt à leur faire la guerre, il « fait le serment [...] de mourir à son poste ». Cet incident risque de déboucher sur un conflit entre les deux plus grandes puissances coloniales.

3. Le règlement de cet incident diplomatique est présenté comme une défaite diplomatique. Il est fait mention des « tristes nécessités de la politique » : le gouvernement français négocie avec les Britanniques l'évacuation de Fachoda, ayant conscience qu'un conflit ne se conclurait pas en leur faveur. En effet, l'Angleterre possède toute une armée alors que Marchand n'est à la tête que d'une troupe réduite. Le gouvernement donne l'ordre à Marchand de se retirer. Cette crise est considérée comme une humiliation pour l'opinion publique car elle touche la fierté nationale. C'est ainsi que de nombreux Français partagent le sentiment de Marchand qui doit quitter « Fachoda la mort dans l'âme ».

4. Ce document est un document de propagande : Marchand est présenté comme un héros reconnu même par l'armée anglaise, « il a reçu les honneurs militaires de toute l'armée anglaise ». Il est accueilli en France avec enthousiasme. Ce document cherche à flatter le patriotisme de la population française dont l'anglophobie se renforce.



2. Analyse de documents : confronter deux documents

Cette double page Bac a pour objectif de confronter deux documents de même nature portant sur la politique coloniale de la III^e République.

Le **document 1** est un extrait d'un article de l'Écho de Paris daté du 14 septembre 1912. Fondé en 1884, *L'Écho de Paris* est un grand quotidien catholique, patriotique et conservateur. Cet article propose une critique des justifications de la colonisation invoquées par le « parti colonial », et de caractériser la pensée conservatrice sur la colonisation.

Le **document 2** est un extrait d'un article du quotidien français *Excelsior* daté du 24 décembre 1913. Fondé en 1910 par Pierre Lafitte, *l'Excelsior* est un journal quotidien qui cherche à prendre pour modèle les hebdomadaires illustrés. Ce n'est certes pas le seul à publier des photographies, mais celles-ci étant de grande qualité, il en fait un argument de vente.

Ces articles paraissent dans le contexte des tensions coloniales qui sont de plus en plus fortes entre les puissances européennes. En 1912, la France impose son protectorat au Maroc après des tensions fortes avec l'Allemagne (crises de Tanger en 1905, puis d'Agadir en 1911).

Le sujet : La politique coloniale de la III^e République.

La consigne : En confrontant les deux documents, caractérisez la politique d'assimilation des colonisés envisagée sous la III^e République et expliquez les raisons de la colonisation. En quoi le regard porté sur la colonisation est-il différent dans ces deux documents ?

La consigne invite l'élève à croiser les informations des deux documents, avant de qualifier les deux visions de la colonisation dégagées par les textes.

L'étape 1 propose de présenter les deux documents en distinguant leurs points communs et leurs différences.

Les points communs des deux documents sont leur nature, ce sont deux articles de presse, et leur thème, ils concernent la politique de colonisation entreprise par la III^e République. Le contexte des deux documents est le même, celui des tensions coloniales de plus en plus fortes entre les puissances européennes. En 1912, la France impose son protectorat au Maroc après des tensions fortes avec l'Allemagne. Mais les points de vue des deux documents diffèrent sur l'œuvre coloniale de la III^e République.

L'étape 2 donne des indications pour comprendre la consigne et prélever les informations.

L'utilisation d'un code couleur est particulièrement pertinent quand il s'agit de confronter deux textes.

L'étape 3 se présente sous la forme d'un tableau où l'élève doit classer les informations prélevées et les mettre en relation avec ses connaissances grâce à l'aide de questions.

	Informations prélevées	Connaissances
La politique d'assimilation des colonisés	<ul style="list-style-type: none"> – « Ils veulent à tout prix pétrir leurs sujets noirs, jaunes ou simplement cuivrés, de manière à les refaire à leur image » (doc. 1) – « l'assimilation progressive des indigènes » (doc. 2) 	<ul style="list-style-type: none"> – Mission civilisatrice de la France pour III^e République : les Français doivent amener les colonisés à la civilisation. Les Français se considèrent comme des bienfaiteurs.

	<ul style="list-style-type: none"> – « Si les indigènes sont encore soumis à un statut spécial, c'est qu'ils ne sont pas encore aptes à bénéficier de notre législation » (doc. 2) – « Notre haute culture occidentale nous imposerait l'obligation de prendre en main les destinées des peuples qui ne sont pas civilisés, ou le sont peu, ou qui le sont autrement que nous. » (doc. 1) – « il incomberait aux Blancs d'être les guides et les tuteurs des races inférieures et de contribuer à leur développement intellectuel, matériel et moral » (doc. 1) 	<p>Ceci doit permettre ensuite l'assimilation des colonisés à la population française.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le statut de l'indigénat est instauré en 1881 en Algérie avant d'être généralisé dans toutes les colonies françaises en 1884 : les colonisés ne sont pas considérés comme des citoyens mais comme des sujets.
Les raisons de la colonisation	<ul style="list-style-type: none"> – « Les hommes d'affaires sont convaincus qu'il serait injuste que les Blancs restent à l'étroit dans leur pays, qu'ils s'y entassent et y étouffent, au risque de voir baisser le taux de l'argent » (doc. 1) – « prospérité croissante de l'Algérie » (doc. 2) – « magnifique essor économique de l'Algérie, sillonnée par plus de 3 000 kilomètres de chemin de fer, 2 000 kilomètres de routes nationales et 12 000 kilomètres de chemin de grande communication, et incomparablement riche en gisements de phosphates et de fer » (doc. 2) 	<ul style="list-style-type: none"> – Raison économique : trouver des débouchés pour l'industrie surtout dans les périodes de crise économique mais aussi besoin de matières premières. – Raison démographique : répondre à la croissance de la population française, envoyer les populations pauvres et marginales dans les colonies. – Motif absent de ces deux documents : les motivations politiques (concurrence entre les pays européens pour affirmer leur puissance). La France cherche à accroître son statut de grande puissance après la défaite de 1870 contre l'Allemagne.
Un regard différent porté sur la colonisation	<ul style="list-style-type: none"> – « il restait à réaliser la conquête morale de cet empire colonial, qui sera "le plus beau du monde", quand sera accomplie la fusion des éléments français et indigènes » (doc. 2) – « Il ne nous est pas permis d'oublier un seul instant que nous sommes venus chez eux aussi pour faire leurs affaires et non exclusivement les nôtres » (doc. 1) – « Puisque nous nous sommes arrogé le droit de les soumettre à notre domination, nul ne peut nier que, en retour, le devoir ne nous incombe pas de les traiter de telle sorte qu'ils se trouvent mieux avec leurs nouveaux maîtres. » (doc. 1) 	<ul style="list-style-type: none"> – La République envisage l'empire colonial comme un ensemble de peuples devant être assimilés, c'est-à-dire les rendre semblables aux habitants de la métropole sur le plan culturel notamment. – La politique coloniale est critiquée parce qu'elle ne se réalise qu'au profit de la métropole : la volonté d'assimilation est théorique et c'est souvent un rapport de domination qui est de mise. Ceci dans tous les domaines : économique, ségrégation dans les villes de l'Empire. – Les sociétés indigènes sont bouleversées par la colonisation : les peuples colonisés sont déchirés entre l'influence occidentale et leurs traditions.



L'étape 4 invite à porter un regard critique sur les documents. Les deux documents émanent de journalistes français. Le regard sur la colonisation absent de cet ensemble documentaire est celui qui correspond au point de vue des colonisés.

L'étape 5 précise des indications pour rédiger l'étude de documents.

L'élève soit s'appuyer sur le travail préparatoire réalisé dans les étapes précédentes.

■ Réponse rédigée

■ **Introduction** : Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les puissances européennes se lancent dans une course aux colonies. La France de la III^e République participe donc à cette course à l'impérialisme européen sur le monde, et possède au début du XX^e siècle le second empire colonial après le Royaume-Uni. Les deux documents proposent de s'intéresser à la politique coloniale de la III^e République. Ces deux documents sont de même nature, ce sont deux articles de presse, l'un est tiré de *L'Écho de Paris* daté du 14 septembre 1912, le second de *L'Excelsior* du 24 décembre 1913, et concernent la politique de colonisation entreprise par la III^e République. Leur contexte est le même, celui des tensions coloniales de plus en plus fortes entre les puissances européennes. En 1912, la France impose son protectorat au Maroc après des tensions fortes avec l'Allemagne. Mais les points de vue des deux documents diffèrent sur l'œuvre coloniale de la III^e République. Nous allons caractériser la politique d'assimilation des colonisés envisagée sous la III^e République et expliquer les raisons de la colonisation. Nous analyserons enfin le regard différent porté sur la colonisation dans ces deux documents.

■ **Développement** : Les deux textes permettent de caractériser la politique d'assimilation des colonisés envisagée par les républicains au pouvoir. Cette assimilation « progressive des indigènes » évoquée rapidement dans le document 2, est définie de cette manière dans le document 1 : les républicains « veulent à tout prix pétrir leurs sujets noirs, jaunes ou simplement cuivrés, de manière à les refaire à leur image ». Les raisons de cette politique sont précisées dans les deux articles. Les Européens, donc les Français, doivent être les « guides » des indigènes qui sont colonisés. Le document 1 indique que les Blancs devraient être « les tuteurs des races inférieures et [...] contribuer à leur développement intellectuel, matériel et moral » et souligne que la « haute culture occidentale nous imposerait l'obligation de prendre en main les destinées des peuples qui ne sont pas civilisés, ou le sont peu, ou qui le sont autrement que nous ». Ces phrases font référence à la mission civilisatrice de la France pour les républicains qui envisagent la colonisation : les Français doivent amener les colonisés à la civilisation et se considèrent comme des bienfaiteurs. Ce processus de civilisation doit permettre ensuite l'assimilation des colonisés à la population française, et donc l'obtention de nouveaux droits, notamment politiques. Mais cette politique d'assimilation met en avant en creux la position d'infériorité des colonisés : s'ils « sont encore soumis à un statut spécial, c'est qu'ils ne sont pas encore aptes à bénéficier de notre législation » (document. 2). Ce statut dont il est question est le statut de l'indigénat instauré en 1881 en Algérie, puis généralisé dans toutes les colonies françaises en 1884 : les colonisés ne sont pas considérés comme des citoyens mais comme des sujets. Les deux documents permettent aussi de connaître les raisons qui ont poussé les républicains à entreprendre l'œuvre coloniale. Ce sont en premier lieu des raisons économiques et démographiques. Le document 1 met l'accent sur le fait que

« les hommes d'affaires sont convaincus qu'il serait injuste que les Blancs restent à l'étroit dans leur pays, qu'ils s'y entassent et y étouffent, au risque de voir baisser le taux de l'argent », la colonisation apparaissant comme une bonne affaire pour l'économie française. Il s'agit de trouver des débouchés pour l'industrie, surtout dans les périodes de crise économique, mais aussi de répondre à ses besoins en matières premières. Afin de répondre à la croissance de la population française, coloniser de nouveaux territoires est aussi un moyen d'envoyer les populations pauvres et marginales dans les colonies (« qu'ils s'y entassent et y étouffent »). L'Algérie est une colonie prise en exemple dans le document 2 qui correspond à la description du document 1. Colonie de peuplement, elle connaît une « prospérité croissante », le journaliste décrivant le « magnifique essor économique de l'Algérie, sillonnée par plus de 3 000 kilomètres de chemin de fer, 2 000 kilomètres de routes nationales et 12 000 kilomètres de chemin de grande communication, et incomparablement riche en gisements de phosphates et de fer ». Cependant, un motif de la colonisation est absent de ces deux textes, les motivations politiques, notamment la concurrence entre les pays européens pour affirmer leur puissance. La France cherche, en effet, à accroître son statut de grande puissance après la défaite de 1870 contre l'Allemagne.

Mais les deux documents portent un regard différent sur la colonisation. Le document 2 semble plus favorable à la politique coloniale menée par les républicains au pouvoir. Il flatte l'orgueil national quand il signale qu'« il restait à réaliser la conquête morale de cet empire colonial, qui sera "le plus beau du monde", quand sera accomplie la fusion des éléments français et indigènes ». La République envisage l'empire colonial comme un ensemble de peuples devant être assimilés, c'est-à-dire les rendre semblables aux habitants de la métropole sur le plan culturel notamment. Le document 1 insiste davantage sur les devoirs que les Français ont dans les colonies, en raison du fait qu'ils leur imposent leurs valeurs et en raison de leur pouvoir : « il ne nous est pas permis d'oublier un seul instant que nous sommes venus chez eux aussi pour faire leurs affaires et non exclusivement les nôtres ». De plus, le journaliste explique que « puisque nous nous sommes arrogé le droit de les soumettre à notre domination, nul ne peut nier que, en retour, le devoir ne nous incombe pas de les traiter de telle sorte qu'ils se trouvent mieux avec leurs nouveaux maîtres ». La politique coloniale est critiquée parce qu'elle ne se réalise qu'au profit de la métropole : la volonté d'assimilation est théorique et c'est souvent un rapport de domination qui est de mise. Ceci dans tous les domaines : économique, ségrégation dans les villes de l'empire. Mais ce sont aussi les bouleversements des sociétés indigènes qui sont évoqués : les peuples colonisés sont déchirés entre l'influence occidentale et leurs traditions.

■ **Conclusion** : La III^e République cherche à assimiler les colonisés dans la nation française, ce qui se justifie par les raisons invoquées pour coloniser et la « mission civilisatrice » qu'elle se donne. Les deux documents montrent toutefois que cette opinion n'est pas partagée par tous, et que les débats autour de la colonisation se poursuivent bien après celui entre Jules Ferry et Georges Clemenceau. Cependant, les deux documents émanent de journalistes français. Le regard sur la colonisation absent de cet ensemble documentaire est celui qui correspond au point de vue des colonisés.



3. Réponse à une question problématisée partiellement rédigée

Cette double page Bac propose la rédaction partielle d'une réponse à une question problématisée.

La question problématisée : Comment se manifeste la domination coloniale de la France sous la III^e République ?

L'étape 1 permet de comprendre le sens de la question problématisée en interrogeant les mots clés et les limites du sujet. La domination coloniale peut prendre différentes formes : politique, économique et culturelle. L'ensemble de ces points doit permettre d'envisager la colonisation française dans sa globalité. Le système colonial est fondé sur les inégalités entre

d'un côté la métropole et les colons, et de l'autre les colonisés jugés inférieurs.

La France se construit un empire colonial par des guerres et la diplomatie en Afrique et en Asie. Il est ensuite administré et organisé (document 2 page 220). Les raisons qui expliquent la construction de cet empire colonial sont multiples : « mission civilisatrice », motivations économiques et sociales, causes géopolitiques (document 3 p 221). La France est la seconde puissance coloniale après le Royaume-Uni.

Les limites chronologiques de ce sujet peuvent être dégagées à partir de la chronologie du début de chapitre. On peut prendre comme limite basse 1875 la première expédition de Savorgnan de Brazza au Congo, et comme limite chronologique haute 1912 la mise en place du protectorat sur le Maroc.

L'étape 2 fournit des aides à l'élève pour bâtir le plan détaillé.

Quelles sont les raisons qui expliquent la domination coloniale de la France ?

- des raisons économiques et sociales : débouchés pour l'industrie, besoin de matières premières
- la « mission civilisatrice » : le débat Ferry/Clemenceau
- des enjeux géopolitiques : effacer la défaite de 1870, rechercher des positions stratégiques, concurrence entre les nations européennes

Quelles sont les étapes de l'expansion ? Dans quels lieux ? La conquête est-elle facile ?

- la colonisation en Asie et en Afrique : Savorgnan de Brazza ouvre la voie à la colonisation en Afrique centrale (1875), conquête du Tonkin 1885, protectorats au Maghreb
- Algérie conquise à partir de 1830 devient une colonie de peuplement
- mais des résistances et des tensions : guerres de conquête (Madagascar), « pacification » et crises avec les autres puissances européennes (Fachoda 1898, Maroc 1905 et 1911)

Comment les républicains souhaitent-ils gérer l'empire ? Quelle est la réalité des sociétés coloniales ?

- un système inégalitaire : exploitation économique, administration directe, code de l'indigénat (statut inférieur des colonisés)
- des sociétés coloniales transformées : une volonté d'assimilation souvent plus théorique que réelle, une influence occidentale forte (ex : Saïgon), des sociétés coloniales ségréguées

L'étape 3 invite l'élève à poursuivre la rédaction de la réponse à la question problématisée.

Il doit s'appuyer sur le plan détaillé construit dans l'étape 2 et s'aider des indications fournies entre parenthèses.

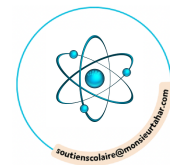
■ Réponse rédigée

■ **Introduction :** Après le Royaume-Uni, la France se construit le second empire colonial au monde. Comment se manifeste la domination coloniale française sous la III^e République ? Afin de répondre à cette question, nous analyserons les facteurs de l'expansion, puis l'extension de cet empire colonial, avant de nous intéresser à son fonctionnement.

■ **Développement :** Les raisons qui expliquent la politique d'expansion coloniale sous la III^e République sont multiples. Le premier de ces motifs est économique. La colonisation permet d'exploiter des richesses et des matières premières nécessaires à l'industrie comme les minerais, le caoutchouc ou encore le coton. Les colonies sont aussi des débouchés pour les produits industriels et pour placer des capitaux. C'est pourquoi les milieux d'affaires industriels et financiers encouragent la colonisation. En outre, la mission civilisatrice que la France se donne est une autre raison expliquant la colonisation. Persuadés qu'il existe des inégalités entre les « races », les partisans de la colonisation veulent diffuser leur civilisation jugée supérieure à des indigènes considérés comme arriérés. L'Église soutient

cette entreprise car elle y voit un moyen de christianiser de nouveaux peuples. Enfin, la France poursuit aussi un objectif politique et cherche à affirmer son rôle de grande puissance en créant un empire colonial. Ainsi, elle veut effacer sa défaite face à l'Allemagne et concurrencer le Royaume-Uni, les deux grandes puissances européennes.

À partir des années 1880, la France s'engage dans une course aux colonies avec les autres pays européens. La supériorité technique et militaire des Français facilite l'expansion coloniale. La France colonise l'Algérie depuis 1830 et possède quelques territoires littoraux en Afrique, mais son implantation y est limitée. En 1885, à la conférence de Berlin, elle participe à la mise en place des règles du partage du continent africain. Elle fait la conquête de territoires en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et de Madagascar. Cette expansion suscite des tensions entre les grandes puissances coloniales, comme à Fachoda entre les Français et les Britanniques en 1898, ou entre les Français et Allemands au Maroc au début du xx^e siècle. En Asie, la présence française s'étend au Tonkin, en Annam et au Laos au milieu des années 1880. Mais cette expansion suscite aussi des résistances, malgré la supériorité technique des expéditions françaises. Les mouvements de résistance compliquent l'installation des colonisateurs, la pacification est longue à établir. Parfois, ils se heurtent à des résistances armées. À Madagascar, la France s'impose au terme d'une guerre de conquête entre 1894 et 1895



Le fonctionnement de l'empire colonial français repose sur un système inégalitaire qui place les colonisés au rang de personnes dominées. Si l'Algérie fait partie du territoire français (trois départements) et est une colonie de peuplement, les autres colonies sont des colonies d'exploitation économique, la main-d'œuvre et les ressources sont mises au service de la France. Que ce soit dans les protectorats, qui disposent en théorie d'une certaine autonomie, ou dans les colonies en administration directe, les représentants de la métropole exercent un pouvoir très important. Les colons, pourtant minoritaires, ont un statut supérieur aux colonisés, les « indigènes ». Ces derniers sont soumis au travail forcé. De plus, ils sont sous le statut de l'indigénat instauré en 1881 en Algérie, puis généralisé dans toutes les colonies françaises en 1884 : les colonisés ne sont pas considérés comme des citoyens mais comme des sujets. Les sociétés indigènes sont fortement transformées par la colonisation. Convaincus de la supériorité de leur civilisation, les colonisateurs imposent leur langue et leur histoire enseignées dans des écoles créées pour les indigènes. Cependant, si les élites indigènes, souvent éduquées à l'occidentale, souhaitent accéder à des responsabilités, elles sont maintenues dans une situation d'infériorité. Les missionnaires catholiques qui accompagnent les colonisateurs remettent en cause les cultes anciens et souhaitent développer l'influence du christianisme. Les sociétés coloniales sont donc inégalitaires et marquées par une forte ségrégation. Dans les villes comme Saïgon, des monuments et constructions rappelant les villes françaises sont édifiés. Il existe donc des quartiers « à la française » et des quartiers indigènes.

■ **Conclusion** : En conclusion, la domination coloniale française se met en place sous la III^e République entre 1870 et 1914. Ainsi, la France est, à la veille de la Première Guerre mondiale, à la tête du second empire colonial, ce qui lui assure un statut de grande puissance. Cependant, les sociétés coloniales restent très inégalitaires.